Trente-septième Année — N° 6 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 6 JANVIER 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnementsest payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'a reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et, Cᵉ place de la Bourse. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité.*

ROUBAIX, LE 5 JANVIER 1892

A PROPOS D'UNE POLÉMIQUE

La polémique religieuse s'est réveillée depuis quelques jours dans les journaux. Des notes ont paru en des sens très divers ; des ripostes plus ou moins autorisées ont été faites, et l'opinion publique, absolument tiraillée, ne sait plus ou chercher une direction.

Quant à nous, nous aimons ce qui unit, nous déplorons ce qui divise, et nous avons gardé le silence aussi longtemps que nous l'avons pu.

Au reste, voici les faits.

M. Paul de Cassagnac, qui ne s'est jamais douté qu'une vérité pût n'être pas bonne à dire et qui se préoccupe toujours plus de frapper fort que de frapper juste, avait affirmé très nettement dans l'*Autorité* que le nonce, entouré et circonvenu par l'opportunisme, pouvait bien avoir quelques illusions sur les dispositions des esprits en France et sur les projets qui se trament contre les débris de nos libertés.

Sous cette forme, l'insinuation parut blessante pour la diplomatie pontificale. Il y fut répondu par des journaux catholiques, qui avaient quelque compétence sur la question; il y fut surtout répliqué par les journaux opportunistes, radicaux, francs-maçons de toute nuance, qui jetèrent les hauts cris.

Ces derniers le firent même trop bruyamment : on aurait dit que le cri d'alarme avait gêné leurs intrigues et qu'ils avaient leur propre honneur à venger; car chacun d'eux, dans ces jours-là, s'affichait d'autant plus ultramontain qu'il est d'ordinaire plus libre-penseur et plus impie.

Quand même, on pouvait croire l'incident clos.

Mais sur ces entrefaites la mort inatendue de Mgr Freppel ouvrit la question délicate au choix de son successeur.

Nos lecteurs ont pu suivre jour par jour les bruits prématurés qui ont été répandus. Le corps du vénérable prélat était à peine froid que la rumeur publique mettait déjà en avant les noms de Mgr Turinez, de Mgr Trégaro et de Mgr d'Hulst, aussi bien que ceux du Père Didon, du Père Monsabré et de bien d'autres encore.

On n'oubliait qu'une chose : consulter les électeurs du Finistère et donner la parole à leurs comités. Même à l'heure où nous sommes, rien n'est encore arrêté. Ceux qui pensent que la parole d'un évêque ou d'un prêtre a besoin de retentir à la tribune de la Chambre au milieu de tant de questions religieuses qui s'y discutent, n'ont jamais eu cependant la pensée de disposer malgré elle d'une circonscription quelconque de la Bretagne. Aux électeurs d'Ouessant, de Saint-Renan et de Ploudalmézeau de choisir d'abord, puisque c'est à eux qu'il appartient de voter ensuite.

Il leur plaira peut-être de choisir encore un membre du clergé.

Et puis ?

En quoi l'élection d'un évêque risquerait-elle de « simboliser » comme on dit « la solidarité de l'Eglise avec un parti politique »?

Les actes les plus certains du pontificat et du gouvernement de Léon XIII nous le montrent en toute circonstance préoccupé d'affirmer que l'Eglise ne répugne à aucune constitution. Les temps nous mènent peu à peu à la démocratie; les monarchies absolues ont cédé la place à des régimes parlementaires; les monarchies parlementaires elles-mêmes ont parfois sombré dans la république, à moins que, comme la vieille Angleterre, elles n'aient associé de bien longue date le nom de la royauté avec la réalité de la république.

Ce qui est arrivé chez les uns est peut-être un présage de ce qui doit s'accomplir chez les autres. Voilà ce que l'Eglise a senti, voilà ce que Léon XIII a pénétré dans sa haute sagesse; et pourquoi donc, si tel est le sentiment de l'Eglise et du Pape, le sentiment d'un évêque, quand même cet évêque serait un député, en serait-il nécessairement différent?

Mais tout autre est notre situation en France. Le problème n'y a pas cette simplicité que l'intelligence, en raisonnant loin des réalités de chaque jour, prête si volontiers à ses conceptions.

Au fond, chez nous, qu'y a-t-il en conflit et sur quoi les divergences des partis portent-elles ?

A l'heure qu'il est, ce n'est plus sur la forme du gouvernement ni sur les lois constitutionnelles. Les souvenirs des luttes politiques vont en s'affaiblissant à mesure que nous nous en éloignons peu à peu par les années et que nous en voyons les champions disparaitre de la scène les uns après les autres.

Aussi nous n'en doutons point, quant à nous : c'est une parfaite sincérité que nos évêques, dans les visites officielles du jour de l'an, ont exprimé des souhaits non moins officiels aux autorités administratives.

Mais les luttes religieuses ont-elles rien perdu de leur acuité ?

Hélas, non. Peu à peu, les dernières écoles et les derniers hôpitaux sont laïcisés; les suspensions des traitements ecclésiastiques viennent de recommencer; la guerre contre toutes les communautés en général est plus hypocrite et plus froidement acharnée qu'elle ne l'a jamais été. Le fisc tient aujourd'hui toutes les congrégations sous ses griffes pour en sucer la substance : demain la loi projetée sur les associations peut toutes les étrangler du premier coup. Le Concordat restera seul, car les opportunistes veulent le conserver comme machine de guerre, après l'avoir déchiré comme traité de paix.

Pourquoi donc, en face des Vénérables F.·., qui encombrent le Parlement, en face pasteur Dide au Sénat et du pasteur Desmons à la Chambre, une place ne serait-elle point due à un évêque ou à un religieux illustre et vraiment digne de l'occuper? Ils ne manquent point dans notre clérgé; et l'élu de Brest pourra être l'orateur des grandes causes religieuses sans être un adversaire des transformations politiques.

LE BUDGET DE 1893

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'envoi par le ministre des finances d'une lettre, datée du 31 décembre 1891, dans laquelle il invite ses collègues du cabinet à lui présenter leurs propositions, en vue de l'établissement du budget de 1893. Voici des renseignements privés sur le libellé de cette lettre :

M. Rouvier demande d'abord aux ministres de lui faire parvenir leurs propositions avant le 10 janvier, afin que le projet de budget de 1893 puisse être présenté aussitôt après le vote du budget de 1892. Il leur demande, en outre, de faire tendre leurs efforts à réaliser les économies compatibles avec la marche des services.

Le ministre des finances insiste pour que les crédits proposés ne dépassent pas ceux de 1892. Il fait observer qu'il y a nécessité à établir les dépenses d'une façon exacte afin d'éviter, comme cela s'est produit, des augmentations de dépenses de 28 millions, réduits à 18 millions par la commission. Ces augmentations de crédits aussitôt le projet du budget déposé. M. Rouvier les regrette, car si ce fait ne se produisait pas, le gouvernement aurait plus de force pour défendre ses propositions devant les Chambres.

M. Rouvier ajoute que les prévisions pour 1893 s'établissent ainsi :

3,238,666,600 francs de recettes
3,248,388,000 francs de dépenses

Soit, en chiffres ronds, une plus-value de 10 millions.

Le ministre n'en prémunit pas moins ses collègues contre les espérances que pourraient leur faire concevoir ce chiffre, car il ajoute aussitôt que ces 10 millions sont presque en partie absorbés.

Cette ressource doit être tenue en réserve pour le remboursement des 163 millions d'obligations à court terme, bien que M. Rouvier déclare qu'il ne peut encore indiquer la mesure qui sera adoptée, pour permettre de rembourser à l'échéance les porteurs d'obligations à court terme; mais il est à prévoir qu'il sera nécessaire de faire emploi des 10 millions susvisés.

A la lettre de M. Rouvier est jointe une note contenant les prévisions de recettes et de dépenses dont nous parlons ci-dessus et les évaluations de recettes.

LA PAPAUTÉ ET LA DÉMOCRATIE

II

M. Leroy-Beaulieu montre ensuite comment l'ordre social bourgeois, issu de la Révolution, ne devait avoir rien de particulièrement sympathique à l'Eglise qu'on ravalait au rang de « chien de garde à la chaîne », ou de « gendarme en soutane » :

« Comme naguère, les ministres des monarchies semblaient croire l'Eglise instituée pour faire la sentinelle autour des trônes ou former aux rois des sujets dociles, les bourgeois enrichis se figuraient qu'elle était faite pour veiller sur leur coffre-fort et sur leur garde-manger, pour permettre à leurs femmes ou à leurs filles de passer en sécurité les suits à danser, et à leurs fils de souper en joyeuse compagnie dans les cabarets à la mode. Voilà à quoi se réduisait, pour la plupart des hommes du XIXᵉ siècle, l'utilité de la religion. Interrogez M. Prudhomme, c'est pour cela qu'il consentait à voter le budget des cultes. Ce n'est pourtant point pour cela que le Verbe s'est fait chair; que Pierre de Galilée et Paul de Tarse ont apporté l'Evangile aux nations; que les Urbain et les Sixte, les Hildebrand et les Alexandre ont lutté dix siècles contre les anciens et les nouveaux Césars. Et pourquoi ne pas le dire ? nous-mêmes qui prétendions la défendre contre l'inepte fanatisme de bornés libre-penseurs, nous nous faisions de l'Eglise et de la religion une assez piètre idée. Ce que l'humanité a connu de plus divinement sublime, la croix du calvaire, nous le ravalions au terre à terre d'un utilitarisme grossier. Jamais peut-être on n'avait plus ingénument matérialisé la religion. Alors que, par nos égards et par l'affectation de nos respects, tout en ne pas dire de nos politesses envers l'Eglise et ses ministres, nous nous vantions d'avoir rompu avec l'impiété à courte vue du XVIIIᵉ siècle, nous demeurions, à notre insu, dans la tradition du voltairianisme, mais d'un voltairianisme déniaisé par les révolutions.»

L'Eglise n'a pas voulu se condamner à la mort en se résignant à ce rôle et quand l'ordre social bourgeois lui a demandé de maudire les masses populaires qui réclamaient leur part de bonheur en ce monde, semblable à l'antique Balaam, au lieu de paroles de malédictions, elle n'a trouvé que des formules de bénédiction et de paix.

Si Léon XIII est devenu le « pape des ouvriers, » c'est à cause de la connaissance profonde qu'il a des nécessités du temps, c'est surtout à cause de la justice supérieure de la cause qu'il a prise en main. Il a tenu à montrer que, seule, l'Eglise possédait les formules de la paix et de la justice sociales. Il a su admirablement défendre les droits de la propriété et reconnaître en même temps les droits du travail, il ne faudrait pas voir dans l'Encyclique le froid résultat d'un politique calcul. Il y faut voir autre chose :

« Gauche ou droite, républicains ou monarchistes, — le socialisme est la fausse monnaie dont les joueurs de la politique payent les voix du peuple. La papauté a trop de foi dans sa mission pour se résigner à de pareils marchés. Je ne sais rien, — de nos jours du moins, — à lui comparer pour la sincérité. Que de fois n'a-t-elle pas montré qu'elle craignait peu de froisser les sentiments du siècle! La politique et les considérations humaines ont-elles eu leur part dans la conduite de Léon XIII, c'est dans un sens plus élevé qu'on ne le croit, d'ordinaire. Si lente que Rome ait été à s'y décider, cette évolution démocratique rentre dans le plan général qu'avait longuement médité, à Pérouse, le grand pontife qui a succédé à Pie IX. »

Léon XIII n'a fait sur le siège suprême de Pierre que continuer l'œuvre entreprise par lui sur le siège archiépiscopal de Pérouse. Il semble avoir donné pour but à sa vie de réconcilier l'Eglise et les temps modernes. Au lieu de jeter l'anathème sur la civilisation et l'évolution des idées, il a voulu toujours opérer un tri et montrer que ce qui est vraiment un progrès, une conquête de la civilisation ou de la pensée est en parfaite conformité avec les dogmes des catholiques et que ce qui ne peut être accepté par l'Eglise est aussi ce qui dans les idées et dans les mœurs est ou condamnable ou caduc. C'est dans ce but qu'il a écrit l'encyclique *Rerum novarum*. Il y enseigne ce que l'Eglise peut accepter des idées nouvelles et il montre dans la morale chrétienne le seul remède possible aux misères de l'ouvrier, ainsi qu'à toutes les maladies sociales. Et voici les dernières appréciations de M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans la *Revue des Deux Mondes*.

« L'encyclique sur la condition des ouvriers est quelque chose de plus et de mieux qu'un programme économique; c'est un baiser du Christ à ses pauvres, et l'embrassement du peuple par l'Eglise. C'est un acte, — l'acte d'un père qui se jette entre ses enfants, mis aux prises par la jalousie, pour les rappeler à leurs devoirs mutuels d'amour et de condescendance. Le pape a vu la société moderne coupée en deux armées ennemies, et il est descendu au milieu des combattant rangés en bataille et entre les deux camps, il a planté la croix.

. . . . . .

» Le pape a raison. Si surannés, si démodés que semble le remède qu'il nous propose, c'est encore le plus sérieux qu'on nous puisse offrir. Veut-on un specifique, je n'en sais pas d'autre; tous ceux qu'on nous vante d'ailleurs sont plus dangereux qu'efficaces. Dieu seul pourrait nous rendre la paix sociale; à son Christ seul appartient de nous dire le *Pax vobiscum*. Tout l'art, toute la science des hommes y échoueront. Il n'y faut rien moins que l'intervention divine, — et c'est pour cela que l'état de nos sociétés est si grave. Un philosophe a dit que Dieu avait fait son temps, et que l'heure était venue de le reconduire à la porte de nos cités, car le monde moderne n'avait plus de services à recevoir de lui. L'insensé ! jamais la société n'a eu plus besoin de Dieu et de l'Evangile.

. . . . . .

« La réforme sociale ne peut s'accomplir que par la réforme morale. En ce sens, Tolstoï et les mystiques disent vrai : pour relever la vie du peuple, il faut d'abord relever son âme. C'est par le dedans, plutôt que par le dehors, que doivent commencer les réformateurs. Pour réformer la société, il faut réformer l'homme — réformer le pauvre et réformer le riche, réformer l'ouvrier, et réformer le patron, leur rendre, à l'un et à l'autre, ce qui leur manque presque également, l'esprit chrétien. Sans cela, toutes les mesures législatives, tous les progrès matériels risquent fort de demeurer stériles, car les appétits croîtront avec les moyens de se satisfaire, et les convoitises n'en deviendront que plus exigeantes et plus impérieuses. Bien plus, sans la réforme intérieure, sans le relèvement moral de l'ouvrier, l'accroissement des salaires et la diminution des heures de travail, ces deux *desiderata* de tout ce qui vit labeur de ses mains, menacent de tourner, simplement, au profit du cabaret et du comptoir de zinc, au profit des apéritifs et des petits verres, au détriment de la santé de l'ouvrier, au détriment de sa femme et de ses enfants.

. . . . . .

« Il n'y a que le sentiment religieux qui puisse soutenir la société; qui, non content d'enseigner la fraternité, sache l'inspirer; qui puisse nous souffler ce qu'il y a de plus de difficile aux hommes, partagés, par classes, en camps ennemis; la charité sociale, l'amour des classes les unes pour les autres; il n'y a que lui, en un mot, qui puisse nous rendre la paix sociale, et nous voyons des conducteurs de peuples, aveugles qui conduisent les aveugles, s'ingénier à déraciner chez les couches populaires, la foi en Dieu et l'espérance au ciel. C'est là ce que j'oserai appeler le péché contre le peuple; c'est le crime social. »

A toute société il faut un lien social qui en rattache et en rapproche les membres. Or, nos sociétés contemporaines tendent à n'avoir d'autres liens que les intérêts matériels, et les intérêts matériels séparent plus qu'ils n'unissent. Le christianisme seul peut nous apporter la paix sociale. Il est pénible de voir que ces vérités échappent aux yeux de nos gouvernants, et qu'ils s'attachent au contraire à tuer dans le cœur des pauvres ce qui les aide à supporter les misères de la vie, et à supprimer dans la masse l'esprit de charité et d'union.

« INFLUENZA » ANTICLÉRICALE

La *Liberté* signale une nouvelle incartade du conseil municipal de Paris qui, dans un accès de *théophobie*, dernière incarnation de l'*influenza* anticléricale, — a refusé la subvention accordée sans intervention à l'hospice pour quatre cents enfants infirmes, entretenu par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Lecourbe, à Paris. La libre-pensée fauboutienne domine à l'Hôtel-de-Ville. En vain deux conseillers, qui sont cependant de la *partie*, MM. Bassinet et Humbert, ont plaidé la cause des malheureux.

» Je ne viens certes pas faire ici une profession de foi religieuse, a dit M. Bassinet, — mes opinions sur ce point sont connues d'un grand nombre de mes collègues — mais je ne puis m'empêcher de reconnaître que ces pauvres enfants sont soignés, a la rue Lecourbe, avec un zèle et un dévouement admirables.

» Les frères de Saint-Jean de Dieu, a ajouté M. Humbert, reçoivent tous les enfants et les soignent avec un zèle, un dévouement et une compétence admirables. Si leur établissement disparaissait où iraient ces malheureux malades? Pourriez-vous les recevoir? J'en doute. Si, à l'heure actuelle, l'établissement des Frères Saint-Jean de Dieu se fermait, trois cent cinquante enfants retomberaient à la charge de l'Assistance publique. C'est là une considération dont vous devez tenir compte. Et il ne faut pas dire que les biens faits par des ecclésiastiques n'est pas le bien. De toutes les formes de la charité, s'il y en a une qui s'impose à notre admiration, c'est bien celle qui est appliquée dans l'établissement de la rue Lecourbe, cet établissement qui prend les petits pauvres dans les milieux misérables où ils vivent et qui les soustrait aux influences malsaines de leur entourage. »

La chose est sans importance, car l'établissement ne se fermera pas. Mais le fait est significatif.

LA POPULATION EN ANGLETERRE

Le *Registrar general* vient de faire connaître son rapport sur le mouvement de la population en Angleterre pendant l'année 1890. Les résultats sont merveilleux au point de vue ethnographique.

Le nombre des naissances a été de 869,337, soit 30,2 pour 1,000 habitants, avec une mortalité de 46 pour 1,000 pour les enfants en bas-âge. D'autre part, il n'y a eu que 562,248 décès, soit 19,5 pour 1,000. Parmi les décès, 4,523 sont attribués à l'influenza et 27,074 aux maladies concomitantes.

Il y a eu 18,770 morts violentes ou par accidents. On a constaté 223,028 mariages, dont 156,371 conformément aux rites de l'Eglise officielle. Les journaux anglais publient en même temps une nécrologie des hommes, non pas les plus illustres, mais les plus riches dans chaque profession.

C'est assez naturel dans ce pays, où l'argent est mis au-dessus de toutes les qualités.

Le plus riche propriétaire figurant sur cette liste est le duc de Cleveland pour 1,440,888 livres; le 14e de la liste n'a déjà plus que 111,008 livres ; — brasseurs, banquiers, entrepreneurs, négociants, industriels, manufacturiers, boutiquiers, hommes de loi, journalistes, écrivains et artistes, sont successoralement estimés de 1,364,000 livres à 940 livres.

C'est à un auteur qui occupe le n° 10 sur la liste des « *publishers, authors,* » etc., que l'on attribue ce modeste patrimoine. Cinq sculpteurs et peintres ont laissé de 74,000 à 27,000 livres.

Dans un pandémonium, où l'on a inscrit les gens sans valeur en argent, on trouve, dans les « professions diverses, » — le général Boulanger.

NOUVELLES DU JOUR

Un interview avec le Père Didon

Paris, 4 janvier. — Dans un interview-express, le père Didon a déclaré à un rédacteur du *Gaulois* qu'il était résolu à n'accepter aucune candidature.

« Je suis un homme religieux, a-t-il dit, je ne veux, à aucun prix, me mêler ou être mêlé aux luttes politiques. »

L'état de Guy de Maupassant

Cannes, 4 décembre. — Un grand nombre de personnes se sont rendues aujourd'hui à l'habitation de M. de Maupassant.

Le malade montrait ces jours derniers une grande surexcitation. On dit qu'il avait fait venir récemment son avoué de Paris et pris ses dispositions testamentaires.

Les manifestations franco-russes de Toulon

Toulon, 4 janvier. — Ce soir, la Société des Concerts classiques populaires donnait une soirée au Grand Théâtre en l'honneur des officiers du *Minin*.

A l'arrivée du commandant de Birileff, la salle entière s'est levée; l'orchestre a exécuté l'hymne russe et la *Marseillaise* aux applaudissements de toute l'assistance et au milieu des cris de : « Vive la France! Vive la Russie! »

La salle était brillamment décorée aux couleurs des deux nations.

Le bruit de la visite de l'empereur d'Autriche au Quirinal

Vienne, 4 janvier. — On dément formellement la nouvelle lancée par le correspondant du *Times* d'après laquelle l'archevêque de Vienne aurait triomphé de l'opposition du pape à une visite de l'empereur François-Joseph au Quirinal en septembre. Toute autre combinaison se rapportant à ce prétendu projet de voyage mérite la même créance.

L'influenza

Rome, 4 janvier. — L'influenza s'étend de plus en plus en province. Le sénateur Bardessono, ancien préfet et secrétaire de Cavour, est mort aujourd'hui à Rome, de cette maladie.

Le roi de Roumanie à Budapest

Budapest, 4 janvier. — Le roi et le prince héritier de Roumanie ont été reçu à la gare de l'Ouest par l'empereur d'Autriche et l'archiduc Eugène. La réception a été très cordiale. La foule a poussé des vivats sur leur passage.

L'empereur d'Autriche au Quirinal

Londres, 4 janvier. — Le correspondant viennois du *Times* qui est coutumier de nouvelles à sensation qui manquent très souvent de fondement, prétend que les difficultés qui avaient empêché jusqu'à présent l'empereur d'Autriche de se rendre à Rome seraient sur le point d'être aplanies.

On affirme, dit le correspondant, que le cardinal-archevêque de Vienne, Mgr Grusche, qui s'est rendu récemment à Rome, a réussi à persuader au Pape qu'il serait utile, pour la papauté, que l'empereur François-Joseph fît une visite au Quirinal et il aurait pu obtenir que le Pape ne s'opposât pas à ce voyage.

La folie de G. de Maupassant

Cannes, 4 janvier. — La blessure que M. de Maupassant s'est faite n'est pas grave. On a dû employer la camisole de force. Le jeune écrivain va être conduit dans une maison de santé.

Les désordres au Mexique

Londres, 4 janvier.— D'après des nouvelles de Tarédo (Texas), un train spécial chargé de munitions de guerre pour les troupes mexicaines a été attaqué entre Monteréo et Larodo. Par suite d'un accident arrivé à la machine, le train avait ralenti sa vitesse lorsqu'une bande de partisans de Garza, cachés dans les fourrés, ouvrirent le feu sur le train. Celui-ci est cependant arrivé sain et sauf à Nuevo-Larodo.

Dans les environs de Carrizo, les insurgés sont réunis et reçoivent des renforts. Le bruit court que les troupes mexicaines à Mier sont révoltées et que la plus grande partie de la population sympathise avec les insurgés.

A méditer. — Deux millions et demi d'augmentation

On vient de publier le résultat complet du recensement fait le 1er décembre 1890 en Allemagne. L'empire a 49.426.384 habitants, soit une augmentation de 2.570.080 habitants depuis 1884. La population de la Prusse seule s'élève à 29,955.281 habitants. En France, nous sommes arrivés non plus à monter, mais à baisser, les morts ont dépassé les naissances.

Fièvre postale à Londres

Pendant les fêtes de Noël, le nombre des lettres jetées à la poste, à Londres, a été de 38 millions. De ce nombre, 17 millions étaient pour distribution, dans la ville même, et le total des lettres distribuées dans Londres, entre le 25 décembre et le 1er janvier, s'est élevé à 33 millions. Les employés étaient 4,634, dans les offices ; les facteurs étaient 8,000 chaque jour ; et 15,000 la veille de Noël. Tel est le compte-rendu officiel.

Les prières publiques

NN. SS. les évêques prennent des dispositions pour célébrer avec un ensemble inaccoutumé la rentrée des Chambres et appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux du Parlement. Quelques-uns se contentent de faire insérer un avis y relatif dans la *Semaine religieuse* de leur diocèse. Mgr l'évêque de Blois a voulu être plus explicite, et en prescrivant des prières à son clergé, il y a ajouté une circulaire explicative où on lit ces paroles :

« Réunissons-nous donc au pied des autels, et, confiants dans la puissance de Celui qui est le maître des esprits et des cœurs, conjurons-le de prendre en mains nos intérêts de Français et de catholiques. Qu'il éclaire ceux qui sont appelés à nous donner des lois, afin que ces lois équitables et sages, concourent au bien général de la société. Qu'il dirige dans les voies de la justice et de la modération ceux que la confiance du chef de l'Etat a placés à la tête du gouvernement, qu'il daigne faire régner entre l'Eglise et l'Etat, entre toutes les classes de citoyens, la concorde sans laquelle il ne saurait y avoir parmi nous ni bonheur stable, ni prospérité véritable. »

La grève des cochers de l'Urbaine

Paris, 4 janvier. — Les cochers de l'Urbaine ont tenu hier à la Bourse du Travail une réunion dans laquelle ils ont nommé une délégation composée de un membre par dépôt. Cette délégation avait pour mandat de se rendre auprès de M. de Lamonta, directeur de la Compagnie, et de lui soumettre les revendications des cochers, savoir :

1° Offrir une moyenne de 15 francs, jusqu'à nouvel ordre; 2° Que les journées de voitures non sorties ne soient pas à la charge des cochers; 3° Que les délégués ne soient en rien molestés, tous les cochers se déclarant solidaires.

M. de Lamonta, après avoir entendu leurs légitimes réclamations, leur a répondu par un refus formel d'accepter la moyenne provisoire de 15 francs. Les délégués ont dû se retirer sans avoir obtenu aucune concession du directeur. Hier soir, à neuf heures, ils ont rendu compte de leur mandat dans une grande réunion, à la Bourse du travail.

Neuf cents cochers sur quinze cents que compte la compagnie l'Urbaine étaient présents à cette réunion. Après avoir entendu leurs délégués, les assistants ont aussitôt voté la grève. Tous les cochers sont invités à se rendre aujourd'hui, à deux heures, à la Bourse du Travail, où il se tiendra une importante réunion.

Un drame conjugal

Périgueux, 4 janvier. — Un sieur Antoine Delair, cordonnier à Pomport (Dordogne), avait des doutes sur la fidélité de sa femme. Il y a une quinzaine de jours, celle-ci étant tombée gravement malade et ayant fait mander un prêtre à son chevet, Delair se cacha derrière une cloison et écouta la confession qui changea ses doutes en certitudes. Quelques instants après, il réussit, par ses menaces, à arracher à sa femme le nom du complice.

La vengeance fut différée en considération de l'état de la malade; mais, vendredi soir, comme sa santé s'améliorait, Delair prit un fusil, se rendit chez son rival, un cafetier nommé Saillol, et tira sur lui à bout portant. Saillol put heureusement détourner l'arme dirigée vers sa tête et ne fut pas tué sur le coup ; il est néanmoins grièvement atteint.

Delair s'est constitué prisonnier.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 5 janvier. — Hauteur barométrique, 768. Température.

A 7 heures du matin	0 degré au dessus de zéro.
A 1 » du soir	3 degrés au dessus de zéro
A 4 » »	2 degrés au dessus de zéro

BOURSE DE PARIS du 5 Janvier 1892

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
95 55	3 0/0 1891	..	..	95 55
95 40	3 0/0	..	..	95 37 1/2
105 65	4 1/2 0/0 1883	..	..	105 21 1/2
92 55	Italien 5 0/0	..	..	92 70
18 65	Turc 4 0/0	..	..	17 77
481 25	Egypte 6 0/0	..	..	482 50
65 1/2	Extérieure 4 0/0	..	..	65 ..
93 7/8	Hongrois 4 0/0	..	..	93 3/4
23 10	Portugais 3 0/0	..	..	23 15
95 3/8	Consolidés anglais	..	..	..
..	Russe 1889	..	..	..
..	Russe 1890	..	..	..
..	Russe 1890	..	..	..
	Sociétés de crédit			
1485 ..	Banque de France	..	..	1490 ..
597 50	Banque d'Escompte	..	..	613 75
708 75	Banque de Paris	..	..	1247 50
1251 25	Crédit Foncier	..	..	150 ..
110 ..	Crédit Mobilier	..	..	892 25
863 75	Crédit Lyonnais	..	..	555 ..
550 ..	Banque Ottomane	..	..	
	Chemins de fer			
1800 ..	Nord	..	..	1800 ..
1470 ..	Paris-Lyon-Méditer.	..	..	1472 50
..	Orléans	..	..	1515 50
900 ..	Est	..	..	890 ..
643 75	Autrichiens	..	..	646 25
205 ..	Lombards	..	..	212 50
227 50	Nord Espagne	..	..	228 75
218 75	Saragosse	..	..	220 ..
	Valeurs diverses			
1420 ..	Gaz Parisien	..	..	1423 75
15 ..	Métaux	..	..	16 ..
23 75	Panama	..	..	26 25
2740 ..	Suez	..	..	2733 10
	Mines			
483 12	Rio-Tinto	..	..	485 62
150 ..	Tharsis	..	..	150 ..
.. ..	de Beers	..	..	..
	Obligations			
550 ..	Ville de Paris 1865-1860 3 0/0	..	..	547 ..
434 ..	» 1865 4 0/0	..	..	430 50
432 ..	» 1869 3 0/0	..	..	431 ..
414 50	» 1871 3 0/0	..	..	414 ..
107 ..	» 1871 quarts 3 0/0	..	..	107 ..
532 ..	» 1875 4 0/0	..	..	533 ..
505 ..	» 1876 4 0/0	..	..	505 50
410 ..	» 1886 3 0/0	..	..	408 50
105 50	» 1886 quarts 3 0/0	..	..	106 ..
305 25	» 1886 nouv. 3 0/0	..	..	306 ..
101 ..	» 1886 quarts 3 0/0	..	..	100 75

Cours de clôture au comptant du 5 Janvier

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
95 45 ./.	3 0/0	95 10 ./.
95 55 ./.	3 0/0 1891	95 25 ./.
95 95 ./.	3 0/0 amortissable	95 30 ./.
105 55 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 45 ./.

BOURSE DE LILLE du 5 Janvier 1892

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPECIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	..	116 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	..	128 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	..	523 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	..	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	..	414 ..
Lille 1884, quart d'obligation	..	103 ..
Lille 1887, remboursable à 4 0/0 fr.	..	501 ..
Lille 1890, remboursable à 500 fr.	479 ..	477 ..
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. en 55 ans	..	48 75
Amiens, remboursable à 100 fr.	..	106 ..
Département du Nord	..	105 25
Tourcoing 1878	..	495 75
Armentières 1888	..	490 ..
Douai (libérée) 500 fr.	..	501 ..
Banq. du Nord et du P-de-C, Verley, Decroix, Cie	..	1200 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	..	775 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	..	245 ..
Caisse Platet et Cie	..	245 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	..	480 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1.000 fr.	..	1110 ..
Banque reg. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	..	600 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	..	..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	..	50 ..
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	..	2500 ..
Union Gener. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	..	125 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. usine Grassin) 500 fr.	..	120 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	..	..
Cons. d'Anzin	..	..
Ciments français	..	270 ..
Tramways du Département du Nord (ex-c., 7)	..	22 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	..	555 ..
» » 375 fr. payés	..	..
Chemins de fer économiques du Nord	..	572 50
Delgutte et Cie	..	520 ..
Caisse de liquidation Roubaix-Tourcoing	..	..
Verreries d'Aniche	..	..
Eaux de Dunkerque	..	505 ..
Bische-Saint-Vaast	..	3650 ..
Denain-Anzin	..	360 ..
Usines Villerupt	..	460 ..
CHARBONNAGES		
ACTIONS		*Cours complets*
Aniche (Nord) le 12e	..	10400 ..
Anzin 400e de denier	4805	4805 ..
Blanzy	..	1090 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	3170 3175	12900 ..
Bully-Grenay le 64	..	3150 ..
Campagnac	..	435 ..
Carvin	..	1590 ..
Courrières (10e)	..	4210 ..
Crespin	..	260 ..
Douchy	..	2260 ..
Dourges	..	10010 ..
Drocourt (1re série)	..	1400 ..
» (2e série)	..	1400 ..
Escarpelle (Nord)	..	2400 ..
Epinac	..	410 ..
Ferfay (Société anonyme)	..	320 ..
Fléchinelle	..	175 ..
Lens	..	15500 ..
Liévin	..	9750 ..
Marles 30 0/0	..	15750 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur	..	33500 ..
Meurchin	..	5040 ..
Ostricourt	..	470 ..
Roncey-le-Rouvray	..	15 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	..	199 ..
Vicoigne et Nœux	..	20000 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une élection sénatoriale dans la Charente-Inférieure

Paris, 5 janvier. — Les électeurs sénatoriaux de la Charente-Inférieure sont convoqués pour le 21 février à l'effet d'élire un sénateur au siège attribué par voie de tirage au sort à ce département par suite du décès de M. Henri Didier, sénateur inamovible. Les conseils municipaux nommeront leurs délégués le 7 janvier.

Padlewski, l'assassin du général russe Séliverstoff. — Une nouvelle démentie

Paris, 5 janvier. — Un journal du matin annonce que le gouvernement français a envoyé en Amérique des ballots de photographies de Padlewski, afin de faire rechercher l'assassin du général Séliverstoff et réclamer son extradition. Il n'y a absolument rien d'exact dans cette information.

Nomination du directeur des Haras

Paris, 5 janvier. — M. Plazel, inspecteur général des Haras, est nommé directeur des Haras au ministère de l'agriculture.

Au Conseil des Ministres

Paris, 4 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, sous la présidence de M. Carnot. Les ministres se sont occupés des pétitions relatives à l'affaire de Panama qui s